

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 04 février 2021

Le Conseil Municipal décide :

1/ d'approuver l'avenant n° 6 au cahier des charges du 10 janvier 2008 pour l'exploitation des jeux du Casino,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

2/ d'instituer le Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL),

- d'adopter le règlement intérieur du CESEL.

3/ d'approuver la création au tableau des effectifs de la Ville d'un poste d'ingénieur à temps complet afin de pourvoir le poste de Directeur Adjoint Qualité de vie, espaces publics, voirie et bâtiments dans le cadre de la réorganisation globale de la Direction des Services Techniques et de la démarche prévisionnelle des emplois et des compétences,

4/ de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 et de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021, sur la base duquel s'est tenu ce débat.

- d'approuver le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021.

Vu pour être affiché avant le 12 février 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à La Grande Motte, le 05 février 2021



Le Maire,  
Président de l'Agglomération  
du Pays de l'Or

  
Stéphan ROSSIGNOL